

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 148026 - Observateur et très vigilant sont des qualificatifs appliqués aux deux anges qui notent les actes des fidèles serviteurs (d'Allah)

---

### question

Est-ce que l'Observateur et le Vigilant sont des anges? Quelles sont leurs fonctions? Suivent ils l'homme même dans les toilettes?

### la réponse favorite

Louanges à Allah

Premièrement, les deux qualificatifs sont appliqués aux anges chargés d'écrire tous ce que les humains font bon ou mauvais. Ils s'appliquent à chacun d'eux réellement. Celui qui se trouve à droite de l'individu est un observateur vigilant comme celui qui se trouve à sa gauche. A ce propos Allah le Puissant et Majestueux dit: «Nous avons effectivement créé l'homme et Nous savons ce que son âme lui suggère et Nous sommes plus près de lui que sa veine jugulaire, quand les deux recueillant, assis à droite et à gauche, recueillent. Il ne prononce pas une parole sans avoir auprès de lui un observateur prêt à l'inscrire» (Coran,50:16-18).

Al-Hafizh ibn Kathir (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)dit : **quand les deux recueillant recueillent...** renvoient aux deux anges qui enregistrent les actes de l'humain **assis à droite et à gauche** signifie en position d'observateur **il ne prononce pas** c'est-à-dire: l'humain. **une parole** c'est-à-dire un mot **sans le contrôle d'un observateur très vigilant** c'est-à-dire sans que ses propos et actes ne soient notés. C'est dans ce sens que le Très haut dit: **alors que veillent sur vous des gardiens de nobles scribes, qui savent ce que vous faites** (Coran, 82: 10-12).Tafsir al-Qour'an al-azhim,7/398.

Quant à dire que l'un des deux anges s'appelle Observateur et l'autre Vigilant, c'est s'opposer au

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

sens apparent du noble verset. Le docteur Souleyman al-Ashqar (puisse Allah le protéger) dit: «certains ulémas mentionnent qu'il y a un ange qui s'appelle Observateur vigilant en s'appuyant sur la parole du Très haut: **Il ne prononce pas une parole sans avoir auprès de lui un observateur prêt à l'inscrire** (Coran,50:16-18).. Ce qu'ils ont mentionné n'est pas exact. L'observateur et le très vigilant sont des qualificatifs appliqués aux deux anges qui enregistrent les actes des fidèles. Les qualificatifs signifient: anges témoins toujours présents puisqu'ils ne s'absentent jamais. Il ne s'agit pas de deux noms pour les deux anges.» Extrait de aalam al-malaika al-abaar,p. 12. Voir dans notre site la réponse donnée à la question n° [6523](#).

Deuxièmement, quant à savoir si les anges en question suivent l'individu dans les toilettes, on a déjà abordé la question exhaustivement dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [147161](#). On y a indiqué clairement que selon le Livre et la Sunna, tout fidèle serviteur d'Allah est confié à deux anges qui observent ses mouvements et repos, enregistrent ses actes et recensent tout ce qui provient de lui, qu'il s'agisse d'un bon acte ou d'un acte de rébellion, qu'il soit dans un endroit honorable ou dans un lieu méprisable.

Cependant, il n'est pas mentionné dans le Livre et la Sunna l'explication de la modalité du recensement et s'il impliquent que les anges suivent l'individu dans chaque endroit et restent avec lui pendant qu'il accomplit les différents composants de chacune de ses actions ou si Allah les a dotés de la capacité de connaître les actes et de les enregistrer sans avoir à accompagner le fidèle dans chaque endroit qu'il pénètre. C'est un devoir que de s'en tenir à ce qui est reçu, quitte à s'en remettre à Allah de ce qui n'est pas reçu. C'est dans ce sens que Saïd ibn Djoubayr (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) **A bien fait celui qui s'en tient à ce qu'il a entendu.**

Allah le sait mieux.